

Se protéger des inondations

A contre-courant d'une opinion nationale très majoritaire qui pense que l'inondation est avant tout une catastrophe, le titre de ce dossier peut surprendre le muttersholtzois « expérimenté » pour qui une crue de l'Ill est avant tout un plaisir pour les yeux, un lieu d'observation des oiseaux d'eau voir, plus rarement, une immense patinoire. Et pas du tout une menace parce la digue des hautes-eaux nous protège apparemment des risques de submersion dans la zone habitée. C'est vrai qu'à Muttersholtz, Ehnwihr et Rathsamhausen, le débordement de l'Ill et de ses bras est un phénomène très régulier. Et, au contraire, les hivers sans prairies inondées sont exceptionnels. La conscience collective en fait plutôt une bonne nouvelle tant ce phénomène tout à fait naturel est intégré dans le cycle des saisons du Ried.



La rue Welschinger inondée en 1983.

Une histoire de lits

En effet, l'inondation est un épisode tout à fait normal du grand cycle de l'eau. Habituellement, un cours d'eau coule paisiblement dans son lit mineur. Mais, régulièrement, quand les précipitations ou la fonte des neiges de son bassin amont apportent un volume d'eau plus important, il sort de son lit mineur, pour submerger son lit majeur. Tous les ruisseaux, rivières ou fleuves du monde ont ainsi deux lits... Sauf quand les humains ont décidé d'occuper le lit majeur, dans ce cas ils se débrouillent pour canaliser l'eau dans un lit mineur rectifié, élargi et surélevé, en un mot endigué. Au fil des siècles (le 19^e notamment), les « rétrécissements » de lit majeur se sont multipliés notamment dans les vallées haut-rhinoises et dans la plaine du Rhin. L'Ill, notamment entre Mulhouse et Colmar n'a pas fait exception, sauf... dans le grand Ried, plus particulièrement entre Illhauesern et Erstein, où la rivière possède encore un lit majeur digne de ce nom. Grâce peut-être à la sagesse des Riediens qui ont défendu le fonctionnement naturel de leur rivière.

Solidarité amont-aval

Aujourd'hui, après de nombreuses erreurs et le constat de l'aggravation des inondations dans les zones situées en aval (Allemagne-Hollande), les conceptions d'aménagement des cours d'eau ont radicalement changées. Une rivière ne peut plus

être aménagée pour envoyer plus d'eau vers l'aval. Au contraire, les responsables recréent, quand c'est encore possible, des zones de stockage de l'eau. C'est le principe de solidarité amont-aval qui est aujourd'hui sacralisé, plus particulièrement dans le bassin du Rhin qui débouche sur les Pays-Bas. Comme leur nom l'indique, ils sont très vulnérable en cas de grosses crues du Rhin.

P.A.P.I. : Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Pour autant, les zones bâties doivent être protégées notamment des très grandes crues centennales (statistiquement elles ont 1 chance sur 100 de survenir chaque année). Même à Muttersholtz, malgré un système de digue loin d'être symbolique, une crue de cette importance inonderait presque tout le village et causerait probablement des dégâts matériels importants. Les points faibles se situent en amont et en aval, les communes voisines ne possédant pas des digues performantes. Pour cette raison, c'est à une échelle intercommunale, que la protection des agglomérations doit être réfléchi. Dans cet objectif, un P.A.P.I. (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) est engagé par le S.D.E.A. (Syndicat Départemental de l'Eau et de l'Assainissement) et Muttersholtz est bien entendu partie prenante. Entre Colmar et Erstein, une vingtaine de communes sont concernées. Le programme vise à mettre en œuvre une gestion intégrée des inondations. Il se décline en 7 axes :

- la conscience du risque,
- la prévision des crues,
- l'alerte et la gestion de crise,
- le risque dans l'urbanisme,
- la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens,
- la gestion des écoulements,
- la gestion des ouvrages de protection.

Son financement sera assuré par l'Etat (fonds Barnier : prélèvement sur des contrats d'assurance), l'Agence de l'eau et le SDEA (donc les communes).

Les digues de Muttersholtz

Ce sera l'enjeu principal du P.A.P.I. de l'Ill. Elles sont indispensables à la protection du bourg-centre. Une étude est en cours pour déterminer les travaux nécessaires qui éviteront la submersion en crue d'occurrence centennale. Les digues actuelles seront renforcées et probablement prolongées au sud et au nord du village de façon à éviter leur contournement comme cela avait été le cas en avril et mai 1983.



L'Ill à Ehnwihr en avril 2006.

L'avis des Muttersholtzois(es) pour lire les articles complets : www.muttersholtz.fr

Fanny DEMESY, chargée de mission prévention des inondations, animatrice du Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) Ill Ried Centre Alsace depuis fin 2014, au Syndill, puis au SDEA



« Muttersholtz est située dans la zone inondable de l'Ill, dans le Ried d'Alsace Centrale. Ce secteur est soumis à la fois au risque de débordement de cours d'eau (l'Ill essentiellement) et au risque d'inondation par remontée de nappe. La totalité de la partie bâtie de la commune est soumise au risque d'inondation pour une crue centennale. C'est ainsi une des communes les plus touchées de tout le bassin. »

Guillaume Stinner, chargé de projets au sein du service de l'Ill domaniale de la Région Grand Est.



« En période de crues le Service de l'Ill assure un suivi de ses ouvrages et des niveaux d'eau. Nous nous occupons de la régulation des ouvrages, en ouvrant les vannes et les clapets, afin d'assurer les meilleures capacités de décharge des débits et de gérer au mieux les montées d'eau. »

Michel Adolf, chef d'entreprise à la retraite, ancien Conseiller municipal et ancien Premier adjoint au Maire de Muttersholtz



« En début d'année, j'ai fait réaliser un diagnostic gratuit de vulnérabilité pour mon habitation, proposé par le SDEA dans le cadre de l'opération « Pieds au sec ». Un expert est venu à mon domicile. Un rapport de visite précisant les points sensibles de mon habitation m'a été remis. Il donne le détail des mesures et les coûts éventuels pour nous protéger d'une montée des eaux et des risques en émanant. J'encourage les propriétaires à faire le diagnostic. »

Roland Linck, exploitant agricole et commerçant retraité, ancien Chef de corps des Sapeurs-Pompiers, ancien Conseiller municipal et ancien Premier adjoint au Maire de Muttersholtz



« En 1995, dans le virage en chicane devant la Maison de la nature, l'eau avait passé plus de la moitié de la route. C'est pour moi la référence la plus simple aujourd'hui (les Anciens en avaient d'autres) : si l'eau est sur la route, c'est qu'il y a beaucoup de flotte et si cela dépasse la moitié, ça chauffe... »



La digue qui protège le village.



Les inondations ont aussi des aspects positifs.

Diagnostic « habitation et inondation » pour chaque habitation

Votre habitation est située en zone inondable ? Vous avez subi des dégâts lors d'une inondation ? Vous voulez protéger votre maison et anticiper les inondations à venir ? Vous souhaitez connaître les solutions qui peuvent être facilement mises en place et à moindre coût ? L'opération « PIEDS AU SEC », coordonnée par le SDEA, offre la possibilité d'évaluer la vulnérabilité de l'habitation à l'inondation. L'objectif de cette intervention est triple, elle permet : d'identifier les points sensibles de votre habitation face à l'inondation, de définir les mesures existantes pour diminuer les dégâts éventuels, d'évaluer le coût des mesures à mettre en œuvre par ordre de priorité pour sécuriser votre maison. Pour demander le passage d'un diagnostiqueur à votre domicile, il suffit de contacter le SDEA (tél : 03 88 19 29 19) et de prendre rendez-vous. Des aides de l'État peuvent être obtenues pour les éventuels travaux.